



## ATTESTATION DU MEMBRE DÉSIGNÉ

Au conseil d'administration du \_\_\_\_\_

### MEMBRE PARENT D'UN ÉLÈVE

Conformément à l'annexe I de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires, une attestation à l'effet que chaque personne désignée possède les qualités et qu'elle remplit les conditions requises est jointe à l'avis des résultats du processus de désignation mené par le comité de parents pour la désignation de cinq membres parents d'un élève au conseil d'administration du \_\_\_\_\_.

Je, \_\_\_\_\_, atteste être membre en règle du comité de parents élu à ce titre lors de l'assemblée générale de l'école et siégeant au conseil d'établissement d'une école située dans le district pour lequel je suis désigné à représenter.

De plus, j'atteste posséder les qualités et conditions requises à l'article 143 de la Loi sur l'instruction publique et à l'article 12 de la Loi sur les élections scolaires et ne pas être inéligible au sens des articles 21, 21.3 et 21.4 de la Loi sur les élections scolaires, compte tenu des adaptations nécessaires.

\_\_\_\_\_  
Signature du membre désigné

\_\_\_\_\_  
Date

## **ATTESTATION DU MEMBRE DÉSIGNÉ**

**Au conseil d'administration du \_\_\_\_\_**

### **MEMBRE PARENT D'UN ÉLÈVE**

Conformément à l'annexe I de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires, une attestation à l'effet que chaque personne désignée possède les qualités et qu'elle remplit les conditions requises est jointe à l'avis des résultats du processus de désignation mené par le comité de parents pour la désignation de cinq membres parents d'un élève au conseil d'administration du \_\_\_\_\_ .

Je, \_\_\_\_\_ , atteste être membre en règle du comité de parents élu à ce titre lors de l'assemblée générale de l'école et siégeant au conseil d'établissement d'une école située dans un autre district que celui pour lequel je suis désigné à représenter, puisqu'aucun candidat ne s'est présenté pour représenter ce district.

De plus, j'atteste posséder les qualités et conditions requises à l'article 143 de la Loi sur l'instruction publique et à l'article 12 de la Loi sur les élections scolaires et ne pas être inéligible au sens des articles 21, 21.3 et 21.4 de la Loi sur les élections scolaires, compte tenu des adaptations nécessaires.

\_\_\_\_\_  
Signature du membre désigné

\_\_\_\_\_  
Date